

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 14 (1986)
Heft: 52

Artikel: Le passe-temps = Le pesse-temps
Autor: Erard, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages jurassiennes

LE PASSE-TEMPS

Dans un de nos villages, il y a déjà bien des années, dans une ferme, il y avait au moins douze vaches, autant de génisses et de petits veaux dans l'écurie. Voilà que tout d'un coup, toutes ces bêtes tombèrent malades. Elles ont attrapé une saleté et il fallut demander au vétérinaire de venir voir ce qui se passait. C'était plus grave qu'on l'aurait supposé. Notre homme dit au patron qu'il fallait mettre toute l'étable en quarantaine. Il n'y avait rien d'autre à faire que de suivre les ordres reçus. Ceci fit très mal au coeur au vieux domestique. Il prit tout de même la chose du bon côté. Il dit au patron : "Je ne veux pas laisser ces pauvres bêtes seules, je veux rester avec elles à l'écurie, car sans cela, j'en aurais l'ennui". Ils furent d'accord ainsi. On lui apportait ses repas cinq fois par jour, il dormait de même sur la paille près de ces veaux. Une fois ou l'autre, les voisins venaient taper aux fenêtres pour lui demander comment cela allait.

Dix jours plus tard, le vétérinaire passa pour voir si ce bétail allait mieux. Le domestique lui donna des tas d'explications, il lui raconta toutes sortes d'histoires. Il lui apprit qu'il était resté à l'écurie dès le premier jour sans partir. Là-dessus, l'homme savant lui demanda s'il ne trouvait pas le temps long. Le domestique se mit à rire et lui répondit : "Quand je commence à trouver le temps long, je le plie par la moitié, je m'assieds dessus et je joue de l'accordéon. Ainsi mes bêtes sont également bien heureuses."

*R. Erard, Porrentruy
Amicale des Patoisants d'Ajoie*

LE PESSE-TEMPS

Dains un de nos v'laidge, è y é dge bïn des années, dains enne ferme, è y aivait à moins doze vaitches, aitant de dgeneusses è pe de vélats en l'étale. Voili que tot d'in côp, ces bêtes tchoyant tutes malaites. Elles aivïnt aitraipaie enne breuyerie qu'él é faillu demaindaie à vétrinaire de veni vouere ce que se péssiae. C'était pus métchaint qu'an airait tiudie. Not'hanne dié à patron qu'è faillait boataie tote l'étale en quarantaine. Coli faît qu'è n'y aivait rans

d'âtre ai faire que de cheudre les oûedres recis. Çoli fesé brâment mâ à tiure à veye vâlat. E prenié tot de même lai tchose de lai boen-ne sens. È dié à pâtron : "I ne veux pe léchie ces poueres bêtes totes seules, i veus d'moraie en l'étâle d'aivo yôs, sais çoli, i en veux aivo lai grie". Es sont t'aivus d'aiccoue dînche. An y aippoetchaie ses repés cintche côs pai djoé. E dremaî aichbïn chu l'étrain à lon de ces vélats. In cô ou l'âtre, les végïns vegnïns caquaie é f'nétres po y demaindaie c'ment çoli alliae.

Dieche djoués pus taid, le vétrinaire péssé po vouere se ces bêtes allïnt ïn pô meu. Le vâlat yi bëyé tot piein d'echplications, è y raiconté totes soûetches d'hichtoires. E y dié qu'el était d'moraie en l'étâle dâs le premie djoué sains paitchi.

Li-dechu, l'hanne savaint y demaindé s'è ne trôvaipe le temps grand. Le valât se foté ai rire é rpondgé : "Tiaint i ècmence de trovaipe le temps grand, i le piaiye, pai le moitan, i me siete de-chus é pe i djue de l'harmonica. Dinche, mes roudges bêtes sont aichbïn bïnhèyerouses.

R.E.
Porreintru.

Ceux qui douteraient de l'exactitude de ces conclusions n'ont qu'à reprendre le calcul.

E
tout
un
peu



La force du perroquet

Le perroquet possède un bec corné, résistant, muni de muscles vigoureux, avec lequel il casse les grains, parfois très durs, et... entame le doigt de son possesseur, si celui-ci a un moment d'inattention.

Voici un exemple de la force musculaire que représente ce petit « étou portatif ».

Un perroquet de 134 grammes avait réussi, à l'aide de son bec, à déplacer une cage posée près de la sienne, dont le poids total était de 3 kilogs 500 grammes. Proportionnellement, un homme de 80 kilogs devrait pouvoir déplacer un fardeau de 2.000 kilogs.